

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VESOUL - GRAY - 7001 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 18/09/2025 - 3013 - 2017 B 00100 - 828 415 323 - A.G.M.

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 5 rue des Cannes		70300 LUXEUIL les bains	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 82841532300017		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 03 2024	
		N-1 31 03 2023	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		20 000 4 769 15 231 18 089	
Fonds commercial (1) AH		50 000 AI 50 000 50 000	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		71 142 AU 13 994 57 148 66 468	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		49 232 BI 49 232 49 232	
TOTAL (II) BJ		190 374 BK 18 763 171 611 183 789	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		116 262 BU 116 262 108 069	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		17 509 BW 17 509 17 509	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		520 BY 520 1 367	
Autres créances (3) BZ		15 006 CA 15 006 7 613	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		164 358 CG 164 358 88 736	
Charges constatées d'avance (3)* CH		8 025 CI 8 025 4 132	
TOTAL (III) CJ		321 679 CK 321 679 227 425	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		512 052 1A 18 763 493 289 411 213	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 49 232	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations : Stocks : Créances :	

Désignation de l'entreprise : Société A.G.M. S.A.S.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.....0.0.0.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	112 274	112 274
	Report à nouveau	DH	(465 117)	(315 172)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	42 168	(149 945)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(309 575)	(351 743)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	42 550	62 301
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	542 157	516 602
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	51 670	41 492
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	98 092	112 767
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 390	29 787
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6	6
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	802 865	762 956
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	493 289	411 213
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	780 900	720 864
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société A.G.M. S.A.S.

5 rue des Cannes

70300 LUXEUIL les bains

**POUR COPIE
CERTIFIEE CONFORME**

ANNEXE DU 01/04/2023 AU 31/03/2024

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Frais de recherche appliquée et de développement	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Disponibilités en devises	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X
Charges à répartir sur plusieurs exercices	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Valeurs mobilières	X
Produits et charges sur exercices antérieurs	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société AGM a signé un contrat de franchise avec la Compagnie du Lit le 11 Août 2022.

Ouverture du 1er Magasin à Besançon le 30 Septembre 2022.

Ce magasin représente la totalité du Chiffre d'Affaires de la Société.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

(Texte narratif libre)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	1 000			1 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186, PCG Art. 831-2/10)

Le fond de commerce acquis par la société est comptabilisé à son coût d'acquisition. A la clôture de chaque exercice la société réalise des tests de dépréciation. La valeur actuelle retenue correspond à 20% du chiffre d'affaires toutes taxes comprises généré au titre de l'exercice écoulé. Si à la clôture de l'exercice considéré, la valeur comptable du fonds s'avère être supérieure à la valeur actuelle telle que déterminée précédemment, une provision est constituée.
Compte tenu de la situation actuelle aucune provision n'a été constituée..

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 682
Total	2 682

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEUR RRR A OBTENIR Cf Dossier de Travail	2 273
DIVERS PORDUITS A RECEVOIR Cf Dossier de Travail	409
Total	2 682

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	457
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 487
Dettes fiscales et sociales	4 049
Autres dettes	6
Total	28 999

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Détail des charges à payer

	Montant
EMP.ETS DE CRED.INT.COURUS	
- INTERETS EMPRUNTS & DETTES	5
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	
- FNP MARCHANDISES BESANCON	2 140
- Besson AG 2022/23 800.00	960
- Paponnet honoraires suivi fiscal 2022/23 : 700.00	840
- Réalisation bilan 03/23 par Gefec	3 600
- CDL Besancon	775
- FNP EAU BESANCON	38
- FNP EAU BESANCON	8
- FNP LYRECO BESANCON	69
- FNP SODIPRAM 1ET2024 BESANCON	7 786
- FNP COLITRANS BESANCON	39
- FNP FEDEX GEFEC BESANCON	56
- FNP SODIPRAM 1ET2024 BESANCON	8 101
- FNP OM BESANCON	74
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	
- suivant dossier de travail	667
ORGANISMES SOCIAUX A PAY.	
- charges sociales/primes	240
ETAT CHARGES A PAYER	
- cf dossier de travail	8
- cf dossier de travail.	250
- cf dossier de travail	1 353
- cf feuille de travail	663
- TAXE PUB EXT BESANCON	1 320
- Assurance au 31/03/2024	6
Total	28 999

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 025
Total	8 025

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE			
- cf dossier de travail	3 503		
- cf dossier de travail	217		
- CCA LEASECOM ANNUELLE	48		
- CCA RENARD ETIENNE	59		
- CCA A2J AVRIL ET MAI	1 430		
- CCA ALLIANZ ANNUELLE	2 640		
- CCA SACEM ANNUELLE	51		
- CCA SPRE ANNUELLE	78		
Total	8 025		

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	2
Total	4

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	42 168	
Résultat comptable (hors participation)	42 168	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 708
moins de 35 ans	plus de 30 ans	86
Engagement total		2 794

Hypothèses de calculs retenues

Estimation des indemnités de départ à la retraite au 31/03/2024 : 2 794.00 Euros hors charges sociales. Cette estimation a été réalisée avec un départ à la retraite à 64 ans. Elle est calculée avec un taux d'actualisation de 1.80% et un taux de réévaluation des salaires annuel de 0.5%.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Identité des sociétés mères consolidant les comptes
(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GEFEC	SA	1 500 000	70300 LUXEUIL LES BAINS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels
(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières
(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs
(PCG Art. 831-2/13)

Le 15/05/2024
PARISOT JACQUES

